



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

2017-09-266 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 19 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

**POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD**  
**CRÉATION D'UNE MAISON DE LA MOBILITÉ SOLIDAIRE DU LIBOURNAIS :**  
**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION 2017**

Sur proposition de Monsieur Thierry Marty, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD,

Depuis 2009, l'ASPAT (Association pour la promotion Sociale et Professionnelle par les Activités Techniques) intervenait dans le Libournais par la mise à disposition de deux-roues et disposait également d'un atelier de réparation destinés aux personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle. Depuis 2013, l'association rencontrait des difficultés financières et malgré la mise en place d'un plan de sauvegarde, la structure a demandé une cessation d'activité et liquidation judiciaire intervenues juridiquement le 30 avril 2017.

Ce sont plus de 250 bénéficiaires par an sur l'ensemble du Libournais qui se retrouvent aujourd'hui pénalisés.

C'est dans ce contexte que le département de la Gironde a mobilisé Alter Ego Conseil porteur de la plateforme libournaise de mobilité depuis 2013 afin de répondre aux attentes du territoire.

Après avoir étudié plusieurs alternatives, la proposition faite est la création d'une maison de la mobilité co-animée par trois structures : la régie de territoire Lib'RT, l'association Apreva et Alter Ego. Le portage sera assurée par la régie de territoire Lib'RT.

Il s'agit de mettre en place un dispositif de location de deux-roues destiné à couvrir les besoins en déplacement pour le démarrage ou maintien d'un emploi ou une entrée en formation professionnelle. Mais au-delà de ce service, l'objectif est de fédérer en un lieu unique, les acteurs de la mobilité au sein de la maison de la mobilité solidaire, comme guichet unique pour les déplacements.

Seront mobilisés également tous les acteurs locaux et partenaires institutionnels intervenant sur les questions de mobilité tels que La Cali en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire, le service mobilité du Département de la Gironde, la Région Nouvelle Aquitaine.

Via une entrée par le guichet unique de la plateforme mobilité pilotée par Alter Ego, les usagers pourront bénéficier d'un « diagnostic mobilité » suivi d'une offre de services adaptés :

- de location de scooters, de vélos et de maintenance assurée par Lib'RT,
- de location de voitures proposée par Apreva,
- des ateliers « mobilité » et l'accès à une auto-école solidaire portés par Alter Ego.

Au regard des besoins identifiés dans le cadre des missions d'observatoire réalisées par la plateforme mobilité, des offres complémentaires pourront être également proposées :

- location de voitures sans permis
- location de vélos à assistance électrique
- proposition de pouvoir acquérir les véhicules proposés à la location, à l'issue d'une période.

Le démarrage de la maison de la mobilité sera effectif en octobre 2017.

Considérant le vote du budget par le Conseil communautaire de La Cali en date du 28 mars 2017 ayant initialement décidé d'allouer une subvention annuelle à l'ASPAT d'un montant de 17 800 €,

Considérant que le projet de maison de la mobilité solidaire remplace et développe les services proposés par l'ASPAT,

Considérant la compétence « Transports » de La Cali, en charge de la définition d'un schéma directeur des transports collectifs qui sera élaboré au premier trimestre 2018 ; travail auquel la maison de la mobilité solidaire sera associée,

Considérant que le lancement de la maison de la mobilité solidaire se fera en octobre 2017, soit un trimestre de fonctionnement en 2017, La Cali est sollicitée financièrement au prorata de cette durée, soit à hauteur de 4 450 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 21 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à :

- verser la subvention de 4 450 euros à la maison de mobilité solidaire portée par la régie de territoire Lib'RT,
- signer la convention d'objectifs annuelle afférente.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILL0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





4



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

2017-09-265 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**  
**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 19 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIFE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

### PLATEFORME LIBOURNAISE DE MOBILITÉ : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION 2017

Sur proposition de Monsieur Thierry Marty, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD,

La mobilité est aujourd'hui le premier frein à l'insertion sociale, professionnelle, culturelle.

En 2012, une étude sur la mobilité des personnes en situation de précarité accompagnées par le PLIE du Libournais et la Mission locale du Libournais a été réalisée par le CEFIL. En sont ressortis les éléments suivants :

- 1/3 ne possèdent pas de voiture,
- 1/4 éprouvent des difficultés à l'utilisation des transports en commun,
- 70% estiment ne pas avoir une bonne information sur l'ensemble des aides existantes,
- 17% ont perdu un emploi pour des raisons liées aux déplacements,
- 56% des personnes ont déjà refusé une offre d'emploi car elles ne pouvaient pas se rendre sur le lieu de travail.

Ainsi, en 2013, le PLIE du Libournais, puis de 2014 à 2016, le département de la Gironde ont expérimenté la mise en place d'une plateforme de mobilité en Libournais par l'intermédiaire du fonds social européen. Les objectifs poursuivis étaient les suivants :

- Proposer des diagnostics et des parcours mobilité pour permettre aux publics les plus socialement fragiles d'accéder à une mobilité au regard des freins matériels ou psychologiques,
- Centraliser l'ensemble des informations en lien avec l'offre de mobilité en un seul lieu ressource,
- Favoriser la coordination et la mise en réseau de tous les acteurs de la mobilité pour renforcer les liens et les coopérations,

- Participer au développement de nouveaux services sur le territoire.

Cette plateforme mise en place par l'organisme de formation Alter Ego Conseil s'adresse à tout public en insertion sociale ou professionnelle. Le parcours d'accès est le suivant :

- Orientation/prescription par un référent habituel,
- Réalisation d'un bilan de compétence en mobilité,
- Proposition de solutions en privilégiant les modes de déplacements économes et responsables jusqu'à autonomie complète du bénéficiaire.

Après 2 années de fonctionnement, voici les premiers éléments de bilan :

677 diagnostics réalisés, dont :

- 68 % concernent le public féminin,
- 58 % concernent des 25-44 ans et 26 % des 15-24 ans
- 40 % ont été orientés par Pôle Emploi, 20 % par le PLIE, 16 % par la Mission Locale, 14 % par la MDSI
- 67 % sont issus du territoire communautaire (soit 446 personnes)
- 78,5 % sont demandeurs d'emploi, 45% sont bénéficiaires du RSA, 6,2 % en emploi et 2,2 % en formation

En termes de préconisations de parcours :

- 65 % d'orientation vers le permis de conduire à plus ou moins long terme,
- 23 % d'orientation vers les cyclomoteurs et 8,4 % d'orientation vers les vélos,
- 63,8 % d'orientation vers la création d'une carte de transport en commun.

Outre l'accompagnement individuel des bénéficiaires, une dizaine d'ateliers collectifs ont été mis en place (ateliers « code de la route », « budget permis / auto », « randonnées urbaines », « cyclo / vélo / voiturette ») une auto-école solidaire a été développée (20 parcours personnalisés qui ont abouti à l'obtention de 20 permis de conduire). En outre, un partenariat avec le Fonds d'Actions Sociale du Travail Temporaire a été instauré pour faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs intérimaires en élargissant leur mobilité.

Au regard des résultats très positifs et de la demande croissante auprès de l'opérateur, les partenaires membres du comité de pilotage souhaitent reconduire l'action en 2017. Concernant le plan de financement de l'année 2017, et comme précisé par le département de la Gironde lors du lancement de l'expérimentation en 2014, il convient de mobiliser de nouveaux financements et notamment, les EPCI bénéficiaires de l'action.

C'est ainsi que La Cali est sollicitée à hauteur de 5 000 € soit 5,45 centimes d'euros (0,0545 €) par habitant.

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPDP du 21 septembre 2017,  
Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à :

- verser la subvention de 5 000 euros à la plateforme libournaise de mobilité portée par Alter Ego,
- signer la convention d'objectifs annuelle afférente.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILLO - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



